



# APPEL À PROJET

CRÉATION SPECTACLE VIVANT  
JEUNE PUBLIC

Dans le cadre du prix du livre  
Petite enfance 2023/24



PROPOSÉ PAR LA VILLE DE GAILLAC  
& GAILLAC-GRAULHET AGGLOMÉRATION



VILLE DE  
**gaillac**  
ville-gaillac.fr

**Gaillac-Graulhet**  
AGGLOMÉRATION  
entre vignoble et bastides

**Crédit Mutuel**  
Gaillac

## CONTEXTE

La Ville de Gaillac, en partenariat avec Gaillac-Graulhet Agglomération, a organisé le 30 septembre et 1er octobre la 28e édition du Festival du livre jeunesse et ado. À cette occasion, nous avons cette année accueilli 28 auteurs et illustrateurs (éveil, album, BD, manga, roman, etc.).

L'objectif de cet événement est de sensibiliser le public jeune, de la maternelle jusqu'au lycée, à la littérature mais aussi aux arts vivants, graphiques, et numériques, en favorisant les rencontres entre les enfants et les auteurs invités.

En parallèle de ce festival, nous proposons un projet dédié à la petite enfance (3-6 ans) qui couvre l'ensemble du territoire Gaillac-Graulhet, avec le réseau des médiathèques et le soutien du Crédit Mutuel de Gaillac : **le Prix du livre Petite enfance**, qui se déroule tout au long de l'année scolaire.

Ce prix a pour objet l'élection d'un livre par les enfants des écoles maternelles, qui sera adapté par une compagnie professionnelle de spectacle vivant.

À ce titre nous avons accueilli ces dernières années la compagnie les Soleils Piétons pour l'adaptation d'Où va le chat ? de Léa Decan (lauréat prix 2020/2021), la compagnie Les Pieds Bleus pour l'adaptation de l'album de Junko Shibuya, Au salon de coiffure de Monsieur Mouton (lauréat prix 2021/2022) ou encore la compagnie Dromocosmicas pour l'adaptation de Rouli. Rouli, roulette de Cécile Bergame (lauréat prix 2022/2023).

**GAILLAC**  
Festival **JEUNESSE & ADOS**  
du **Livre**

LA NUIT, JE LIS

**30 SEPT. & 1ER OCT. 2023** salle de spectacles  
— GRATUIT —

VILLE DE **gaillac** ville-gaillac.fr  
Gaillac-Graulhet AGGLOMÉRATION entre vignoble et bastides  
FESTIVALDULIVRE-GAILLAC.FR

TARN LE DÉPARTEMENT | sofia | la culture avec la copie privée | Crédit Mutuel Gaillac | Rotary Gaillac Saint-Michel | @librairie | LA CLAU TRAVAUX PUBLICS | E. Leclerc Gaillac | les serres Vigne Michel | BRU | INFACO | Gaillac | GARO JEUX

© Clément Lefèvre



## OBJECTIFS

Les attentes politiques de ce projet visent à :

- Favoriser l'éducation artistique dès la petite enfance ;
- Lutter contre l'illettrisme ;
- Sensibiliser à la culture et la rendre accessible à tous.

Pour répondre aux objectifs, il conviendra :

- D'accompagner la création d'une œuvre artistique à destination du très jeune public, par une compagnie régionale, donnant lieu à plusieurs représentations ;
- De soutenir les artistes pendant leurs actions culturelles au sein des écoles permettant de nourrir le processus artistique ;
- De prévoir un programme d'actions permettant aux enfants de s'approprier un récit par le biais de différents arts et de participer à une création.

## CADRE DES CHARGES

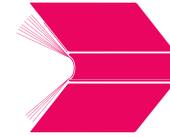
La compagnie sélectionnée aura la mission d'adapter l'album lauréat en spectacle de son choix. Le format de l'œuvre devra être court et s'adapter à un public de maternelle.

Pour construire ce projet, les artistes s'appuieront sur un programme d'actions culturelles au sein des écoles avec les élèves. Ces temps d'échanges avec les enfants constitueront un apport et devront servir la création.

Ils bénéficieront aussi de temps de création à la résidence d'artistes Antonin Artaud à Gaillac.

Ces temps de création devront aboutir à la présentation d'une forme artistique qui constituera une première étape dans le processus de création du spectacle professionnel. Cette première version du spectacle sera présentée aux élèves impliqués sur le projet au mois de juin/juillet, à la salle du Balcon à Gaillac.

Après les présentations de la première version auprès des petits spectateurs en juin, la version définitive du spectacle se jouera en séance familiale lors du Festival du livre jeunesse et ado de Gaillac qui se tient traditionnellement le premier week-end d'octobre.



## LES 3 ALBUMS EN COMPÉTITION

Tout au long de l'année scolaire, les élèves des écoles maternelles de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet découvrent le travail de trois auteurs sélectionnés par un comité composé de professionnels de la lecture du territoire.

En 2023 ont été sélectionnés :

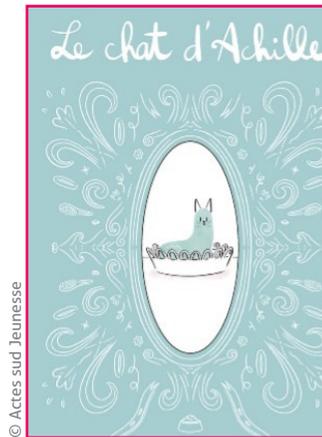
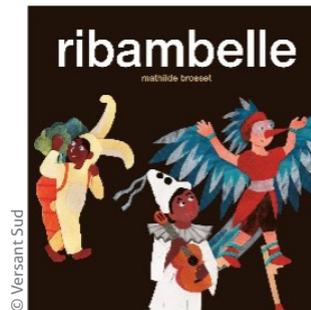
- **Marta Orzel** avec *De bouche à oreille* aux éditions Sarbacane
- **Johan Leynaud** avec *Le chat d'Achille* aux éditions Actes Sud Jeunesse
- **Mathilde Brosset** avec *Ribambelle* aux éditions Versant Sud

Il est possible de les consulter en format numérique sur demande dans le cadre d'un usage professionnel et confidentiel.

La découverte de ces 3 albums s'effectue en classe, mais également dans le réseau des médiathèques de Gaillac-Graulhet Agglomération via des projets originaux et des ateliers créatifs autour des 3 univers.

Courant décembre, les élèves rendent leur verdict et votent pour leur album préféré.

À la suite de ce vote, et d'un appel à projet auprès des équipes artistiques de la région, la compagnie professionnelle sélectionnée aura pour mission d'**adapter l'album lauréat en œuvre artistique de spectacle vivant**.





## LA MÉDIATION

L'écriture du spectacle doit se penser en co-construction avec les élèves des classes inscrites au prix du livre Petite enfance. Les rencontres et échanges avec les enfants viendront nourrir la création.

Pour ce faire, la compagnie proposera un programme d'actions culturelles à l'attention des classes participantes. Des rencontres seront prévues avec certaines classes à la résidence d'artistes Antonin Artaud de Gaillac (voir p.7).

Pour les classes qui ne pourront pas se rendre à la résidence, le programme d'actions culturelles devra se décliner de façon à les impliquer d'une autre manière (valise pédagogique, correspondances, ateliers, etc.).

**31 classes de maternelle sont inscrites sur le projet, réparties dans 7 écoles de Gaillac et 10 écoles de la communauté d'agglomération (voir annexe 2).**

## PLANNING PRÉVISIONNEL DU PRIX

### DÉBUT OCTOBRE 2023

**LANCEMENT** du Prix du livre Petite enfance 2023/2024 au Festival du livre de Gaillac, invitation des 3 auteurs en lice à cette occasion.

Présentation du projet au grand public et des 3 albums en compétition.

### ENTRE OCTOBRE 2023 ET DÉCEMBRE 2023

#### ATELIERS AUTOUR DES ALBUMS

Découverte en autonomie dans les classes des 3 ouvrages et ateliers avec les médiathèques.

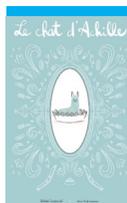
### MI DÉCEMBRE 2023

#### ÉLECTION DE L'ALBUM LAURÉAT

Finalisation des votes des enfants pour leur album favori.

### JANVIER 2024

**SÉLECTION DE L'ÉQUIPE ARTISTIQUE** qui réalisera l'adaptation scénique du Prix du livre Petite enfance.



CET ANNÉE, L'ALBUM LAURÉAT EST :  
**LE CHAT D'ACHILLE, DE YOHAN LEYNAUD**  
 (aux éditions Actes Sud Jeunesse)



### FÉVRIER > JUIN 2024

#### CRÉATION DU SPECTACLE ET RENCONTRES SCOLAIRES

Rencontres avec la compagnie, temps de création et de médiation.

Le travail pourra se faire lors de périodes de création à la résidence Antonin Artaud.

Périodes disponibles :

- Février/Mars 2024 : du 05/02 au 01/03 et du 25/03 au 29/03
- Avril/Mai 2024 : du 29/04 au 24/05
- Juin/Juillet 2024 : du 10/06 au 19/06 et du 24/06 au 05/07

### FIN JUIN – DÉBUT JUILLET

#### PRÉSENTATION DU SPECTACLE AUX ÉCOLES

Présentation de la première version du spectacle aux élèves des 31 classes participantes. Les représentations auront lieu au théâtre de Gaillac, Le Balcon : du 24 au 27 juin ou du 01 au 05 juillet

### SAISON 2024-2025

#### PROGRAMMATION DU SPECTACLE EN SÉANCE FAMILIALE

Diffusion du spectacle à l'occasion du Festival du livre jeunesse et ado ou de la saison culturelle 2024-2025 de Gaillac.





## LES MOYENS ALLOUÉS

### MOYENS FINANCIERS

La Ville de Gaillac et l'Agglomération Gaillac-Graulhet attribueront une enveloppe budgétaire commune de **6 000 €** pour mener à bien le projet.

Ce budget englobe la production du spectacle, le programme de médiation dans les écoles, les défraiements des transports et des repas, et les représentations de la première version du spectacle auprès des élèves au Balcon, à Gaillac.

La Ville de Gaillac s'engage par ailleurs au préachat du spectacle sous sa forme définitive pour sa saison culturelle 2024-2025.

Gaillac-Graulhet Agglomération offre un lot des 3 albums en lice à chaque classes participantes.

### MOYENS MATÉRIELS

#### MISE À DISPOSITION DES ÉQUIPEMENTS SUIVANTS :

La résidence Antonin Artaud sera mise à disposition de la compagnie pour le travail de création et l'hébergement des artistes (possibilité d'hébergement : 6 à 8 personnes). Elle est composée d'un espace de vie commune, d'une salle de travail, et d'un espace de répétition.

Dimensions de l'espace de répétition :

- Surface utile totale de la salle : 10 m de long et 5,80 m de large soit une surface de 58 m<sup>2</sup> ;
- Surface scénique : 5,80 m d'ouverture et 4,25 m de profondeur soit une surface de 24,65 m<sup>2</sup>, 3 m de hauteur sur toute la surface de la salle.

Fiche technique du lieu sur demande.

# L'APPEL À PROJET

## CALENDRIER

### MI DÉCEMBRE 2023

**LANCEMENT** et diffusion de l'appel à projet auprès des équipes artistiques et des réseaux

### 21 JANVIER 2024 18h

**CLÔTURE** de la réception des candidatures artistiques

### SEMAINE 4

**RÉUNION DU COMITÉ DE SÉLECTION** pour étude des candidatures et envoi des convocations en entretien

### SEMAINE 5

**RENCONTRE DES ÉQUIPES ARTISTIQUES** Présélectionnées par le comité

**SEMAINE 5 ANNONCE DE L'ÉQUIPE ARTISTIQUE SÉLECTIONNÉE**, réponse à tous les candidats

### SEMAINES 6-7

**PLANNING PRÉVISIONNEL & ORGANISATION DE LA CRÉATION, DES ACTIONS DE MÉDIATION ET DES PRÉSENTATIONS DE FIN D'ANNÉE AUPRÈS DES ENFANTS**

Élaboration du planning prévisionnel avec l'équipe artistique et les différents partenaires.

## CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Le projet est ouvert aux artistes professionnels ayant déjà eu une pratique artistique auprès du jeune public et qui sont agréés pour les interventions dans les classes.
- L'implantation de la compagnie en Occitanie n'est pas obligatoire, mais la priorité est donnée au financement des coûts artistiques, plutôt qu'aux défraiements des transports.
- La création doit s'adapter à un plateau de 7 m d'ouverture, 5m de profondeur, et 3,5 m de hauteur sous grill (salle du Balcon) et répondre aux contraintes de l'équipement de diffusion.
- La création devra être autonome.
- La forme proposée peut être de toute discipline.
- La compagnie devra se rendre disponible pour les interventions au sein des écoles et organiser ses actions selon le calendrier annoncé.





## DOSSIER DE CANDIDATURE

- Présentation de la compagnie et CV de l'équipe
- Éventuellement des liens vidéos vers des projets antérieurs très jeune public ou non
- Présentation du projet (2 pages max)
- Note d'intention de mise en scène (2 pages max)
- Présentation du programme d'actions culturelles
- Calendrier
- Budget prévisionnel de production
- Eléments techniques (au moins l'espace scénique)
- Prix de cession en préachat pour la saison 2023-2024 (coût plafonné à 1500€)

Pour faciliter l'accessibilité aux 3 ouvrages, ceux-ci seront mis à votre disposition par mail sur demande auprès de Manon Cariou. Ils seront également disponibles dans les médiathèques de l'agglomération. Ces documents sont strictement réservés à un usage interne, il est formellement interdit de les diffuser.

**L'ensemble des éléments sont à envoyer en format pdf et par we-transfer à l'adresse [projetslivre@ville-gaillac.fr](mailto:projetslivre@ville-gaillac.fr) au plus tard le dimanche 21 janvier à 18h.**

## LES CRITÈRES D'ÉTUDES

L'ensemble des dossiers seront étudiés en réunion de comité de sélection composée d'un représentant de la Ville de Gaillac, d'un représentant du réseau des médiathèques de Gaillac- Graulhet Agglomération, d'un représentant du Crédit Mutuel de Gaillac, d'un représentant de l'Éducation Nationale.

Le comité étudiera :

- La qualité esthétique et la pertinence du propos artistique de la compagnie ;
- La démarche d'action culturelle qui accompagne le projet ;
- La capacité de projection réaliste et professionnelle de l'équipe artistique en matière de projet, de calendrier et de budget

Les compagnies qui seront présélectionnées rencontreront le comité de sélection en semaine 5.

Les résultats de l'appel à projet vous seront communiqués début février.

En semaines 6 et 7, la compagnie retenue pourra affiner son projet et construire un planning prévisionnel avec les partenaires (établissements scolaires et lieu de résidence).

Dans le cas où de nouvelles normes sanitaires entreraient en vigueur, le projet sera étudié avec l'équipe artistique et les différents partenaires pour adapter la création.



## CONTACT

N'hésitez pas à contacter

**Sarah CATELET**

coordinatrice des projets littéraires au sein  
du Pôle Culture de la Ville de Gaillac

05 63 81 20 14

projetslivre@ville-gaillac.fr